

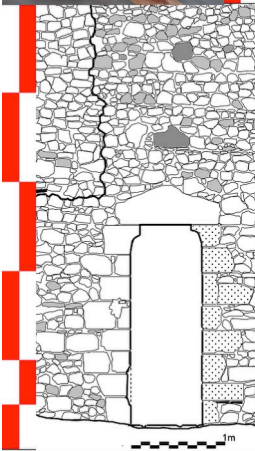
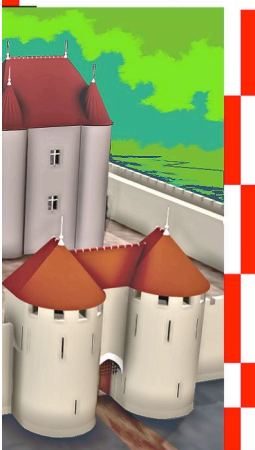
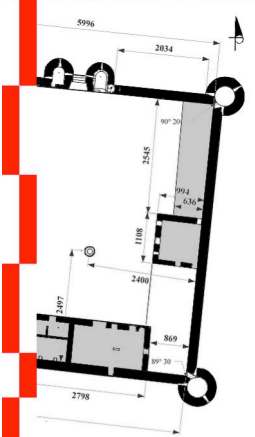


Château de Mez-le-Maréchal

Dordives (Loiret)

Rapport de fouille archéologique programmée 2024

Axe 10 - Lieux de pouvoir des périodes médiévale et moderne



Sous la direction de
Michel PIECHACZYK
Morgane BERTRAND

Par
Virginie BEMER
Morgane BERTRAND
Emmanuel CANAULT
Monique COCHIN
Sylviane DELPECH
Nadine PARSIGNEAU
Martine PIECHACZYK
Michel PIECHACZYK
Florian RENUCCI
Georgia ROESCH
Françoise SOUCHET

Les Amis du MEZ
Siège social :
25 Place Mirabeau
45210 Le Bignon-Mirabeau

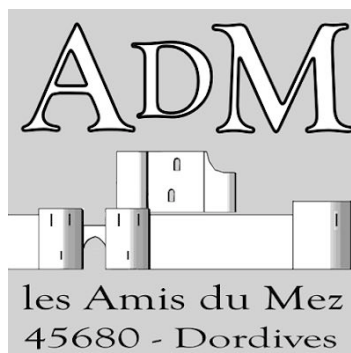
Décembre 2024



« L'utilisation des données du rapport de fouilles est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

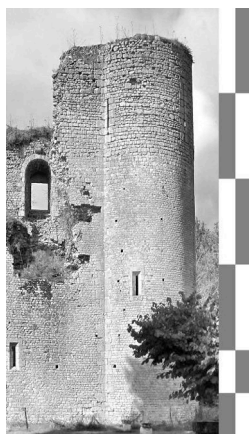
Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal¹.

¹Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la communication (...) exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».



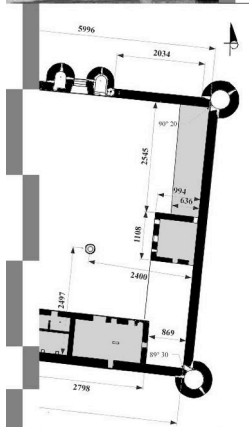
ISBN : 978-2-9576504-4-6

Édition : Les Amis du Mez
25 Place Mirabeau
45210 Le Bignon-Mirabeau



Château de Mez-le-Maréchal

Dordives (Loiret)



Rapport de fouille archéologique programmée 2024

Axe 10 - Lieux de pouvoir des périodes médiévale et moderne

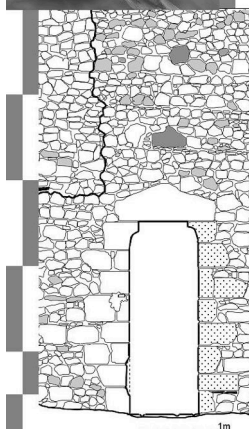


Sous la direction de
Michel PIECHACZYK
Morgane BERTRAND

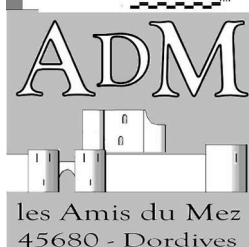
Avec la collaboration de

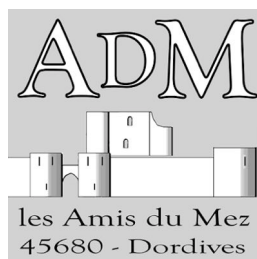
Par
Virginie BEMER
Morgane BERTRAND
Emmanuel CANAULT
Monique COCHIN
Sylviane DELPECH
Nadine PARSIGNEAU
Martine PIECHACZYK
Michel PIECHACZYK
Florian RENUCCI
Georgia ROESCH
Françoise SOUCHET

Yvette AZELVANDRE
Xavier BIGNON
Edwige BOREL
Mario BRIGNONE
Timothé CAYRE
Mathieu DEMEY
Stella DRAGON--REVELANT
Francine GEMTON
Gaëlle GRANDIN
Gérald GUILLEMAUD
François HARISMENDY
Florian HEMERY
Claude JOUSSE
Claude LAFONT
Maxime MAHIEU
Vanessa MARTRAY
Ludovic PARSIGNEAU
Nathalie PIERRE-EMMANUEL
Margo PIOT
Elyse RALLUT
Dominique SAUTJEAU
Isabelle SOULIER



Code INSEE : 45127
OA 0613474
Numéro de l'arrêté de prescription :
n° 24/0116 en date du 27/02/2024





SOMMAIRE

Première partie

Données administratives, techniques et scientifiques

1 – Fiche signalétique	9
2 – Mots clefs.....	10
3 – Intervenants.....	11
4 – Autorisation.....	12
5 – Notice scientifique	14
6 – Localisation du site	15

Deuxième partie

État des connaissances avant l'opération

1 – Importance du site et historique de la recherche.....	21
2 – Contexte géologique	23
3 – Contexte environnemental	27
5 – Contexte architectural	35
6 – Programme de la campagne 2024	37

Troisième partie

Campagne 2024 : Recherches en archives

1 – Contexte historique, périodisation et sources	39
2 – La seigneurie du Mez en 1328 d'après l'inventaire après décès de Clémence de Hongrie (1293-1328).....	57

Quatrième partie

Campagne 2024 sur le terrain

1 – Campagne archéologique 2024, le bâtiment C (2 ^e campagne).....	115
2 – Fouille du chemin de ronde à la jonction des courtines C3 (sud) et C4 (ouest) ..	181

5 – Étude du mode de construction de l’enceinte castrale	183
6 – Modèle Numérique de Terrain, Étude des microreliefs	199
7 – Exploitation des données LiDAR : de la méthodologie à la mise en pratique	209
Conclusion 2024 et perspectives 2025	253

Annexes

ANNEXE 1 - Le mobilier archéologique 2024, première approche

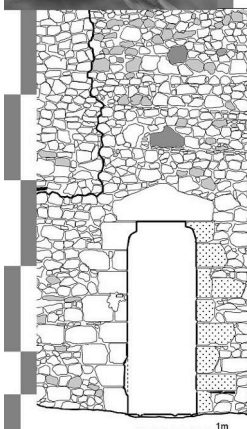
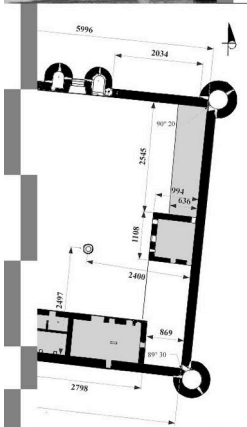
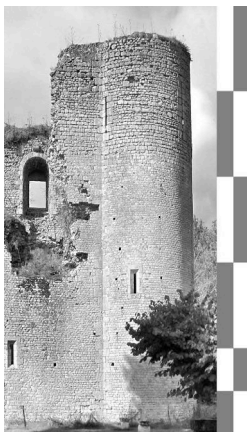
ANNEXE 2 - Liste des unités stratigraphiques

ANNEXE 3 - Liste des structures

ANNEXE 4 - Inventaire du mobilier archéologique

ANNEXE 5- Les Protocoles de sécurité

ANNEXE 6 - Table des figures



les Amis du Mez
45680 - Dordives

PREMIÈRE PARTIE

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES



1 - FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation :

Région : Centre – Val-de-Loire
Département : Loiret
Commune : Dordives
Lieu-dit/adresse : 1400 Route de Bransles /
Château de Mez-Le-Maréchal

Code INSEE de la commune : 45127

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence (RGF93CC48/Lambert93) :

Ax : 1684560
Ay : 7216730
Z : 76,57 m NGF (centre château)

Références cadastrales :

Commune : Dordives
Année : 2017
Section : ZM, Feuille 000ZM01
Parcelles : 63, 64, 65, 66, 68, 77, 78, 82, 83, 93, 95, 97

Statut du terrain au regard des législations sur l'environnement :
Néant.

Statut du monument :

Classé Monuments historiques par arrêté du 30 sept 2024

Base Mérimée, Ministère de la Culture, notice n°00098766

Propriétaire du terrain :

Florian RENUCCI

Nature et références de l'opération

Nature de l'opération :

Fouille programmée

(Axe 10 – Lieux de pouvoir des périodes médiévale et moderne)

Numéro de dossier : OA 0613474

Numéro de l'arrêté de prescription :
n° 24/0116 en date du 27/02/2024

Opérateur d'archéologie :

Les Amis du Mez
25 Place Mirabeau
45210 – Le Bignon-Mirabeau

Responsable scientifique de l'opération :

Michel PIECHACZYK

Organisme de rattachement :

Association *Les Amis du Mez*
(Association de recherche archéologique -
Loi 1901)

Dates d'intervention sur le terrain :

Fouille et post-fouille : 1/1/2024 au 31/12/2024

2 - MOTS-CLEFS

Chronologie

- Paléolithique
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
 - Épipaléolithique
- Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer
 - Hallstatt
 - La Tène
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire
 - Bas-Empire
- Époque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Four à chaux
- Sépulture
- Incinération
- Cave
- Latrine
- St. indéterminée

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Sarcophage en plâtre
- Inscription
- Autres

Études annexes

- Géoarchéologie
- Céramologie
- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Botanique
- Zoologie
- Malacologie
- Palynologie
- Tracéologie
- An. de céramique
- An. de métaux
- Micromorphologie
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Xylogie
- Autre

3 - INTERVENANTS

3.1 - Intervenants administratifs

Christian VERJUX : Conservateur régional, Service Régional de l'Archéologie du Centre-Val-de-Loire, prescription et contrôle scientifique.

Jocelyne VILPOUX : Ingénieure d'études, SRA Centre-Val de Loire, prescription et contrôle scientifique.

Emmanuel CANAULT : Président, Association *Les Amis du Mez*, montage administratif du projet.

Florian RENUCCI : Propriétaire, autorisation.

3.2 - Équipe de recherche 2024

PIECHACZYK Michel : Responsable scientifique, DAO 2D et 3D, photogrammétrie, SIG, coordination.
et BERTRAND Morgane : Archéologue, relevé du bâti, DAO, gestion du mobilier.

AZELVANDRE Yvette : Relevé de terrain, recherches historiques, enregistrement.

BEMER Virginie : Relevés et fouille de terrain, géologie, DAO 2D, SIG.

BIGNON Xavier : Relevés topo, lapidaire, DAO 2D et 3D, bases de données, enregistrement, logistique.

BOREL Edwige : Archéologue, coordination de terrain.

BRIGNONE Mario : Fouille de terrain.

CANAULT Emmanuel : Fouille et relevés de terrain, DAO 2D, géomatique

CAYRE Timothé : Fouille de terrain.

COCHIN Monique : Fouille de terrain, enregistrement, recherches historiques, paléographie, logistique.

DELPECH Sylviane : Recherches historiques, enregistrement, relevés de terrain.

DEMEY Mathieu : Fouille de terrain, relevés.

GEMTON Francine : Enregistrement, recherches historiques, paléographie, logistique.

DRAGON -- REVELANT Stella : Fouille de terrain, relevés, enregistrement.

GRANDIN Gaëlle : Relevés de terrain, enregistrement.

GUILLEMAUD Gérard : Fouille de terrain, enregistrement.

HARISMENDY François : Fouille de terrain, enregistrement.

HEMERY Florian : Fouille de terrain, relevés, lapidaire.

JOUSSE Claude : Fouille de terrain.

LAFONT Claude : Fouille de terrain.

LEFEUVRE Philippe : Recherches logicielles, DAO 3D, photogrammétrie.

MARTRAY Vanessa : Fouille et relevés de terrain, logistique.

PARSIGNEAU Nadine : Fouille et relevés de terrain, DAO 2D, cartographie, documentation archéologique.

PARSIGNEAU Ludovic : Photographie aérienne.

PIECHACZYK Martine : Fouille et relevés de terrain, géologie, enregistrement, logistique, médiation.

PIERRE-EMMANUEL Nathalie : Fouille et relevés de terrain, recherches historiques, enregistrement.

PIOT Margo : Fouille et relevés de terrain

RALLUT Élyse : Fouille de terrain.

RENUCCI Florian : Relevés et fouille de terrain, expertise lapidaire et architecturale, recherches historiques, médiation.

ROESCH Georgia : Topographie, SIG, Modèle Numérique de Terrain.

SAUTJEAU Dominique : Fouille et relevés de terrain, enregistrement.

SOUCHET Françoise : Fouille de terrain, recherches historiques, enregistrement.

SOULIER Isabelle : Fouille de terrain, enregistrement.

3.3 - Financements

- Direction des Affaires culturelles (DRAC), Service régional d'archéologie (SRA) du Centre-Val de Loire.

- Dons et mécénat.



Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté n° 24/0116 Du 27/02/2024

portant autorisation de fouille programmée annuelle

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 23.182 du 21 août 2023 de la Préfète de la région Centre-Val de Loire portant délégation de signature à Madame Christine DIACON, Directrice régionale des affaires culturelles, notamment en matière d'administration ;

Vu la décision n° R24-2024-02-12-00002 de la Directrice régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 12 février 2024, donnant subdélégation de signature à Monsieur Christian VERJUX, Conservateur régional de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR242024000011, de demande d'opération archéologique arrivé le 28 décembre 2023 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Centre-Nord en date des 12, 13 et 14 février 2024 ;

ARRÊTE

Article 1 - Madame Edwige BOREL est autorisée, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de fouille programmée annuelle à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2024, sise en :

RÉGION : CENTRE-VAL-DE-LOIRE

- DEPARTEMENT : LOIRET
- COMMUNE : DORDIVES

Cadastre : Année : 2024, Section : ZM, Parcelle(s) : 63 à 68, 77, 78, 93, 95, 97, 82, 83

Intitulé de l'opération : Château de Mez-le-Maréchal (Dordives, Loiret) Fouille programmée annuelle 2024.

Programme de recherche : Axe 11. Les constructions élitaires fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne.

Code de l'opération : **0613474**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc..) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, ce rapport comprendra également un résumé (12 000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des résultats scientifiques de l'opération.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

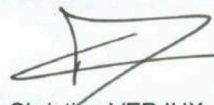
L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières
NEANT

Article 6 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Edwige BOREL.

Fait à ORLEANS, le 27/02/2024

Pour la Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Christian VERJUX

5 - NOTICE SCIENTIFIQUE 2024

Remarquable monument médiéval au sein de son domaine naturel, le château de Mez-le-Maréchal est implanté le long de la voie romaine d'Orléans à Sens, dans un contexte hydrographique choisi dès le XII^e siècle. Ce site, resté dans le domaine privé depuis sa construction, a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1940, avant son classement en 2024. Malgré son inscription, aucun chercheur n'a pu mener d'études approfondies, tant sur le plan archéologique que sur le plan architectural, avant 2019. Depuis 2016, Florian Renucci, nouveau propriétaire, a initié une ouverture au public du monument et accueille une équipe de chercheurs pour l'étude architecturale et environnementale (Axe 10 – Lieux de pouvoir des périodes médiévale et moderne).

La tour-maîtresse de la seconde moitié du XII^e siècle, attribuée à Robert III Clément, offre des vestiges sur plus de 16 m de hauteur, avec des aménagements résidentiels étagés, surmontés d'un niveau daté du XIII^e siècle.

L'enceinte carrée, du début du XIII^e siècle, pourrait être contemporaine de celle du château du Louvre. Elle est attribuée à Henri Clément, maréchal et conseiller militaire de Philippe II Auguste. Ses dimensions intérieures sont de 60 m sur 60 m. Les quatre tours d'angle ont un diamètre variant de 8 m à 8,60 m. Deux d'entre elles possèdent encore leurs voûtes d'ogives du deuxième niveau et la totalité des percements d'archères sur les deux étages est encore présente.

La campagne 2024 a été axée sur la fouille du bâtiment C, situé au sud-est de l'enceinte castrale. Il s'agissait de poursuivre la fouille des structures précédemment mises au jour, notamment le mur de façade du bâtiment C et les quatre socles découverts en 2022. Une fouille en aire ouverte été réalisées dans l'emprise de la fouille afin de mettre au jour les sols d'occupation et les aménagement de structures liées à l'activité du lieu. La fouille du bâtiment C a abouti à une réflexion sur l'organisation de ses espaces ainsi que sur leur évolution morphologique et fonctionnelle. Pour la période médiévale (XIII^e-XIV^e siècle), ce grand espace est interprété comme un cellier de cinq travées. À la période suivante, le bâtiment C a fait l'objet d'un redécoupage aboutissant à la création de deux celliers de taille inférieure. Enfin, aux périodes moderne et contemporaine, les recherches de terrain ainsi que l'étude des archives et document iconographiques montrent que les espaces ont largement été remaniés afin d'y installer des latrines et des espaces de stabulation, aujourd'hui arasés. Par ailleurs, aidée par l'étude des sources textuelles, cette campagne de fouille a également été l'occasion d'une réflexion sur les élévations du bâtiment C en lien avec l'étude des socles et sur les possibilités de circulation au sein de ce même espace.

Au cours de la campagne 2024, des études d'archéologie du bâti approfondies ont également été conduites sur les murs pignons et courtines adjacentes au bâtiment C. L'angle intérieur des courtines ouest et nord a fait l'objet d'une analyse minutieuse, permettant de mieux comprendre les différentes étapes de construction de l'enceinte.

Par ailleurs, les recherches historiques de 2024 se sont concentrées sur le séjour de Clémence de Hongrie au château du Mez et concernant les zones fouillées. La chronologie des seigneurs du Mez a été complétée et affinée.

Enfin, cette année a donné lieu à un premier examen des données LiDAR acquis en 2023. Cette analyse a été entravée par la mise au jour de différents problèmes de géoréférencement du nuage de points dans l'espace. Par ailleurs, une nouvelle tranche de relevés topographiques des microreliefs, conduite au sud de la chapelle, a permis de compléter le Modèle Numérique de Terrain (MNT).

Depuis le 30 septembre 2024, le château est classé monument historique.

6 - LOCALISATION DU SITE

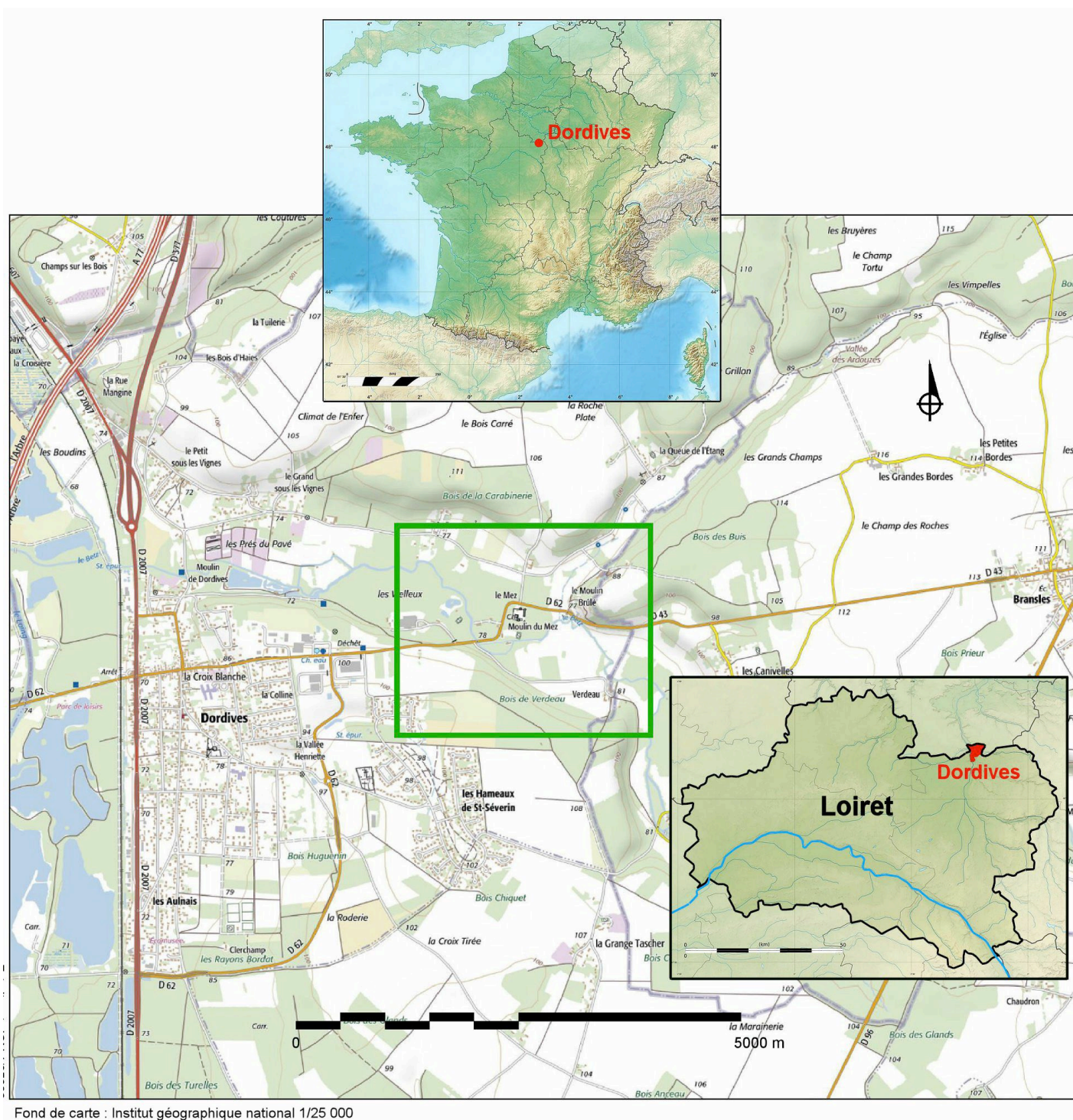


Fig. A 01 - Localisation du château de Mez-le-Maréchal (DAO : Michel Piechaczyk / ADM).

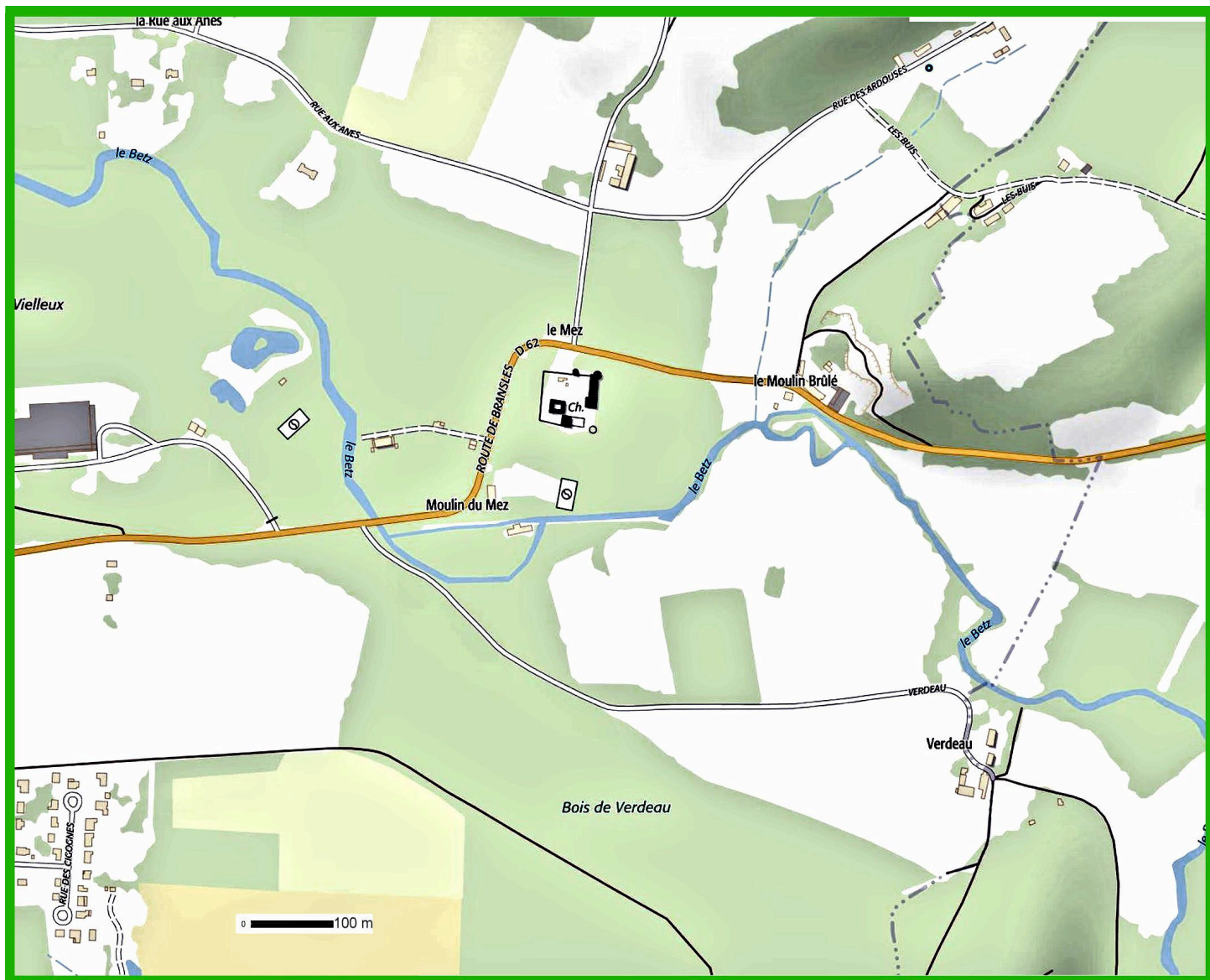


Fig. A 02 - Environnement immédiat du château de Mez-le-Maréchal (Extrait de www.geoportail.com)

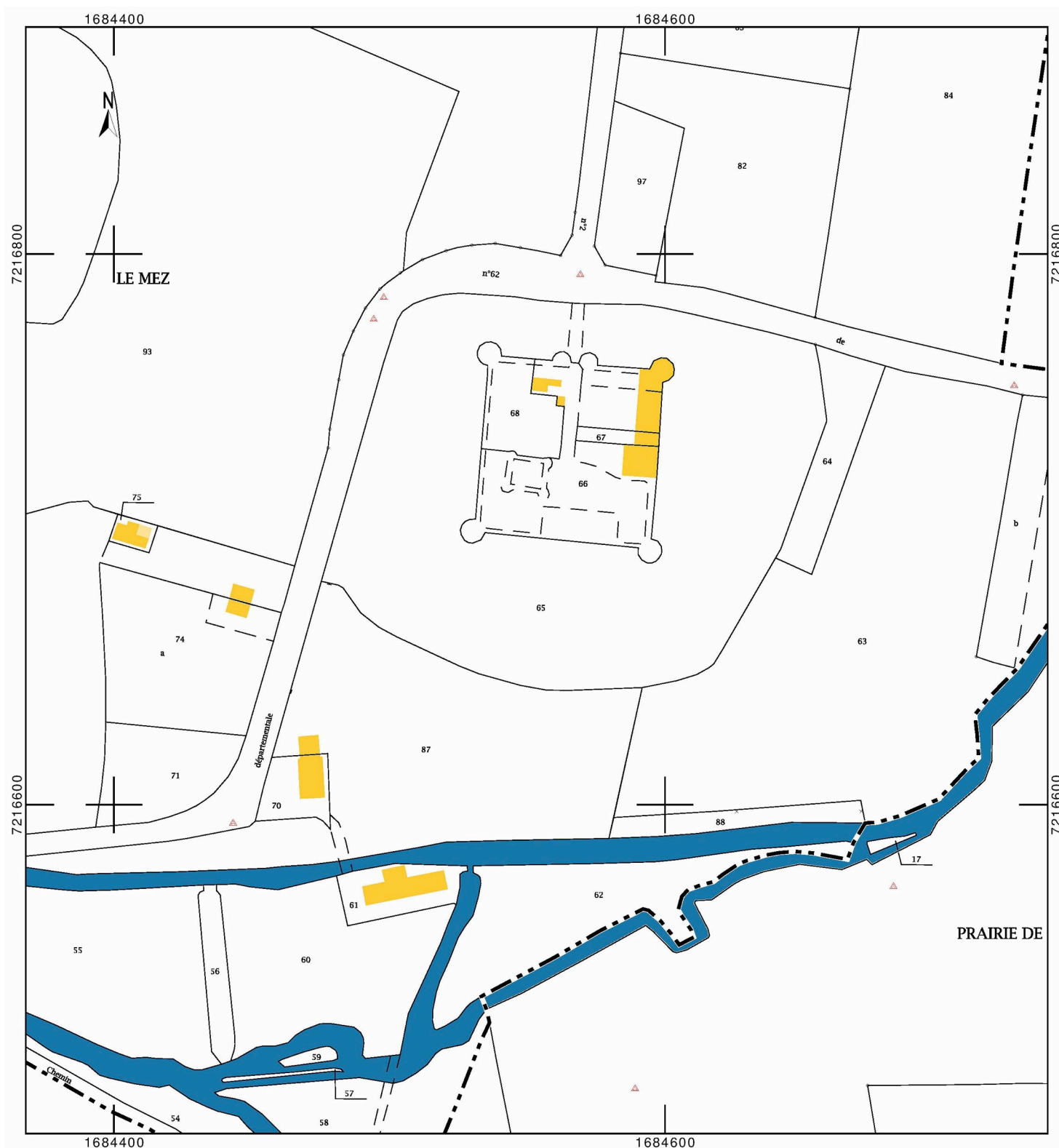


Fig. A 03 - Extrait cadastral, section ZM, feuille 000 ZM 01, échelle d'édition 1/2000, projection RGF93CC48.



Fig. A 04 - Répartition des numéros des parcelles cadastrales concernées par la prospection thématique (DAO : Xavier Bignon / ADM).